ANEF
الوكالة الوطنية للمياه والغابات
ⵜⴰⵡⴽⴰⵍⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵡⴰⵣⵎⵓ ⴷ ⵜⵉⴼⵔⵉⵡⵉⵏ
AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS

DIRECTION REGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS DE RABAT SALE KENITRA

N° 6182/DRANEFRSK/SAF

Kenitra, Le 04 NOV. 2026

Avis d'achat sur bon de commande N° 22/ 2026/ DRANEFRSK

Le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat-Salé-Kénitra procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Réalisation de suivi et contrôle des travaux d'installation de clôture grillagée au niveau du site semencier de la parcelle BVI 03, relevant de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Khémisset.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	**Mission 1 : Suivi des travaux et décomptes des travaux, attachement** Cette mission consiste à : - Tenir à jour les cahiers pour les réunions de chantier où ils seront consignés les PVS des réunions, il doit respecter l'ordre de numérotation des feuilles, les feuilles raturées ou annulées doivent y restés afin de justifier l'ordre de page. - Contrôler la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces contractuelles en matière de qualité. - Procéder à la vérification des plans d'exécution et notes de calculs. Il contrôlera la cohérence de ces plans pour les corps d'état et leur conformité avec les documents contractuels. - Mettre en place d'un personnel qualifié permanent pour le suivi et la réception des travaux. - Etablir des procès-verbaux de réception des ouvrages. - Prendre l'attachement contradictoire avec les entreprises et établissement des métrés des travaux en fondation. - Contrôler la qualité des ouvrages exécutés ; Le titulaire sera tenu d'être présent et en cas d'empêchement de se faire représenter par des personnes compétentes et ayant la même qualification, désignées d'avance et habilitées à prendre des décisions à toutes les réunions de chantier, ainsi qu'aux visites de chantier inopinées qui pourront être décidées par le Maître d'Ouvrage en cours d'exécution des travaux. Il s'engage à répondre aux questions des entreprises dans les délais nécessaires pour ne pas entraver le déroulement normal du chantier. Le titulaire exécutera : - Confection des bordereaux de prix supplémentaires et avenants. - Assurer la résolution de tous les problèmes techniques imprévus et parvenus en cours de l'exécution des travaux et faire établir le détail de toute modification éventuelle à travers les intervenants du projet. Assister le Maître d'ouvrage lors des réunions des réceptions provisoires et la préparation des dossiers de clôture des travaux. Et établir un rapport de fin des travaux de tous les lots à la réception provisoire.	Bloc	01

2	**Mission 2 : Assistance à la réception provisoire** Cette mission consiste à : - Collecter en vue de l'exploitation des ouvrages, des notices de fonctionnement des ouvrages ainsi que des plans d'ensemble et de détail conformes à l'exécution ; -Assurer les pièces contractuelles, dans la mesure où leur connaissance est utile à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages, les pièces établies par les entrepreneurs dans le cadre des droits et obligations incombant contractuellement à chacun d'eux ; - Etablir un rapport de fin des travaux du lot. - Exécuter le PV de réception Provisoire des travaux ;	Bloc	01
3	**Mission 3 : Assistance à la réception définitive** Cette mission consiste à : - Collecter en vue de l'exploitation des ouvrages, des notices de fonctionnement des ouvrages ainsi que des plans d'ensemble et de détail conformes à l'exécution ; -Assurer les pièces contractuelles, dans la mesure où leur connaissance est utile à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages, les pièces établies par les entrepreneurs dans le cadre des droits et obligations incombant contractuellement à chacun d'eux ; - Etablir un rapport de fin des travaux du lot. -Signaler les anomalies ayant affecté les travaux pendant le délai de garantie le cas échéant. - Exécuter le PV de réception définitive des travaux.	Bloc	01

Lieu d'exécution : Site semencier de la parcelle BVI 03, forêt de Maâmora, Commune Ait Ali Oulahcen , province de Khémisset.

Délai d'exécution : 180 jours

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : ……..

La caution provisoire : L'entreprise doit présenter, sous peine d'écartement, une caution bancaire d'un montant de **(500,00) Cinq cent Dhs** dans un délai de **48 heures**, après confirmation de son offre et avant l'attribution du bon de commande correspondant; et elle sera libérée après avoir exécuté la dépense en question, le cas contraire sa confiscation au profit de la DRANEF de Rabat-Salé-Kénitra.

Conditions requises des concurrents :

1- Structure des prix à respecter :
 - **Le prix n°1 ne doit pas dépasser 30% de l'offre globale.**
 - **Le prix n° 2 ne doit pas dépasser 30% de l'offre globale.**
 - **Le reste pour le prix n°3**
2- Toute offre ne respectant pas la structure présentée sera automatiquement écartée ;
3- Le bureau d'étude doit justifier (CV, Diplôme, Contrat,) qu'il dispose également d'un ingénieur de Génie civile parmi son personnel titulaire ou engagé par contrat pour réaliser les prestations objet du BC et qui doit obligatoirement assister aux réunions de chantier qui seront tenues au moins une fois par semaine.

4- Peuvent, valablement, participer et être attributaire de ce BC dans le cadre des procédures prévus par le décret des marchés, les personnes physiques ou morales qui exercent des activités en rapport avec l'objet de ce BC.

Les dossiers doivent être déposés par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS
Rachid EL KARDOUDI
Directeur Régional
Rabat Salé Kénitra

04-000
ROYAUME DU MAROC